



ASSOCIATION
CANADIENNE DE
SANTÉ PUBLIQUE

La voix de la santé publique

ASSOCIATION CANADIENNE DE SANTÉ PUBLIQUE

PLAN STRATÉGIQUE

2016-2020

LA VOIX DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Porte-parole national indépendant et défenseur fidèle de la santé publique, **l'Association canadienne de santé publique** parle au nom des individus et des populations avec tous les ordres de gouvernement.

Nous préconisons l'équité en santé, la justice sociale et la prise de décisions éclairées par les données probantes. Nous misons sur le savoir, repérons et abordons les problèmes de santé publique, et relient diverses communautés de pratique. Nous faisons valoir la perspective et les données probantes de la santé publique auprès des chefs de gouvernement et des responsables des politiques. Nous sommes un catalyseur de changements qui améliorent la santé et le bien-être de tous.

Nous appuyons la passion, le savoir et les perspectives de nos membres dans

toute leur diversité par la collaboration, par de vastes débats et par le partage d'informations. Nous motivons les organisations et les gouvernements à appliquer un éventail de politiques et de programmes de santé publique qui améliorent les résultats sanitaires des populations dans le besoin.

NOTRE VISION

Un monde de santé et de justice

NOTRE MISSION

L'ACSP a pour mission de rehausser la santé des gens au Canada et de contribuer à un monde plus sain et plus équitable.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Association canadienne de santé publique

1525, avenue Carling, bureau 404, Ottawa (Ontario) K1Z 8R9

Tél. : 613-725-3769 | Téléc. : 613-725-9826 | info@cpha.ca

www.cpha.ca

Fondée en 1910, l'Association canadienne de santé publique (ACSP) est la voix indépendante de la santé publique au Canada et entretient des liens avec la communauté nationale et internationale. Seule organisation non gouvernementale canadienne à se consacrer exclusivement à la santé publique, elle est idéalement placée pour conseiller les décideurs à propos des politiques pour la santé et orienter les initiatives visant à protéger la santé individuelle et collective au Canada et dans le monde.

L'ACSP est une association mutuelle bénévole nationale sans but lucratif. Ses membres croient à l'accès universel et équitable aux conditions de base nécessaires pour parvenir à la santé pour tous.

CONTEXTE

L'ACSP continuera à refléter des valeurs de transparence et de responsabilisation; son plan stratégique sera donc axé sur des résultats et définira autant que possible des mesures et des indicateurs précis. Les objectifs proposés doivent être conformes à la réalité financière de l'organisme en ce moment et dans l'avenir prévisible.

Forte de sa réputation bien établie et de son histoire unique, l'ACSP continuera à tirer profit de sa crédibilité en tant que force de changement dans le système de santé publique et dans le domaine élargi des politiques pour la santé.

La santé publique est encore un domaine de compétence intergouvernementale. L'ACSP a un rôle stratégique essentiel à jouer au palier national, mais reste déterminée à travailler en collaboration avec d'autres acteurs de même opinion, traditionnels et non traditionnels, afin d'améliorer la santé des gens au Canada et à l'étranger.

Les fonctions de base de l'Association sont :

- les services à ses membres;
- la formulation d'options stratégiques éclairées par les données probantes;
- le rayonnement, la mobilisation et l'action sociale;
- l'accroissement, l'application et l'échange des connaissances;
- les collaborations avec un vaste éventail de groupes, de réseaux, de coalitions et de membres.

NOTRE VISION

Un monde de santé et de justice

NOTRE MISSION

L'ACSP a pour mission de rehausser la santé des gens au Canada et de contribuer à un monde plus sain et plus équitable.

ÉNONCÉ DE POSITION

Le leader de la santé publique au Canada

RENOUVELLEMENT CONTINU

Nous examinerons annuellement les conditions de l'environnement et les hypothèses qui sous-tendent notre plan stratégique. Si ces hypothèses changent visiblement, nous ajusterons les objectifs en conséquence.

OBJECTIFS

Nous avons cerné six objectifs interreliés qui sont les composantes de base de la réalisation de notre mission :

- L'ACSP a un effectif dynamique et engagé
- L'ACSP est la voix nationale indépendante et factuelle de la santé publique au Canada
- L'ACSP défend les intérêts de la communauté de la santé publique dans le renouvellement du système de santé publique
- L'ACSP coordonne des partenaires pour trouver des solutions aux problèmes de santé publique
- L'ACSP inspire et motive les changements à l'appui de l'équité en santé
- L'ACSP est résiliente et durable sur le plan financier et organisationnel

RÉSULTATS, ACTIONS ET INDICATEURS

L'ACSP a un effectif dynamique et engagé

L'adhésion à l'ACSP est volontaire. Ensemble, nos membres représentent de nombreuses disciplines et professions qui englobent tous les enjeux d'importance pour la santé publique auxquels travaille l'Association, tant aux premières lignes qu'au palier national. Nos membres s'impliquent dans la formulation d'options stratégiques éclairées par les données probantes et en préconisent l'adoption par les décideurs. Ils appuient et guident leurs collègues et les nouveaux praticiens et partagent leurs connaissances collectives dans leur propre secteur et à l'échelle intersectorielle. Ils s'impliquent activement dans la gouvernance de l'ACSP et dans les diverses activités organisées par l'Association.

Résultats désirés

D'ici 2020 :

- L'ACSP aura un effectif diversifié, en croissance et engagé
- Les membres de l'ACSP investiront leurs ressources dans l'Association
- Les membres de l'ACSP diront éprouver un sentiment d'identification à la santé publique

Actions stratégiques

Au cours des cinq prochaines années, l'ACSP :

- Augmentera le nombre de nouveaux membres et améliorera le taux de conservation des membres existants
- Augmentera son niveau de collaboration avec les membres
- Améliorera son niveau de réciprocité et de sensibilité aux besoins des membres
- Établira un Groupe de travail sur les adhésions et collaborera avec lui

L'ACSP est la voix nationale indépendante et factuelle de la santé publique au Canada

L'ACSP plaide en faveur de l'amélioration et du maintien de la santé individuelle et collective par la formulation d'options stratégiques fondées sur les meilleures données probantes qualitatives et quantitatives disponibles. L'ACSP étant une association mutuelle, elle répond aux enjeux qui préoccupent le public et la communauté de la santé publique du Canada. Ces enjeux sont souvent vastes et variés et ne sont pas associés à une seule discipline; les acteurs qui s'intéressent aux positions et aux politiques de l'ACSP sur la santé publique ont de nombreuses possibilités de le faire, sur de nombreuses tribunes. L'ACSP collabore avec un vaste éventail de chercheurs et de praticiens pour s'assurer de l'intégrité et de la pertinence de ses énoncés de position, de ses politiques et de son action sociale.

Résultats désirés

D'ici 2020 :

- L'action sociale et les options stratégiques de l'ACSP seront fondées sur les meilleures données probantes disponibles
- L'ACSP sera reconnue comme étant le défenseur indépendant de la santé du public
- Le travail de l'ACSP sera pris en compte dans les débats de fond du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des organismes de santé publique et des établissements d'enseignement

Actions stratégiques

Au cours des cinq prochaines années, l'ACSP :

- Veillera à faire un travail de haute qualité
- Veillera à ce que les positions, rapports, etc. approuvés par le conseil d'administration soient élaborés selon le processus approuvé
- Se positionnera comme étant le défenseur indépendant de la santé du public

- Aidera la *Revue canadienne de santé publique*^{*} à promouvoir l'excellence dans la recherche, les travaux d'érudition, les politiques et les pratiques de santé publique
- Créera un plan de marketing et de communication complet
- Augmentera les reportages sur les options stratégiques de l'ACSP dans les médias sociaux et les médias traditionnels
- Amènera les responsables des politiques à tenir compte des options stratégiques de l'ACSP dans leurs processus décisionnels

L'ACSP défend les intérêts de la communauté de la santé publique dans le renouvellement du système de santé publique

Étant la seule organisation non gouvernementale nationale à se consacrer exclusivement à la vaste gamme d'enjeux et de pratiques de la santé publique, l'ACSP est idéalement placée pour conseiller les décideurs et pour préconiser la réforme du système de santé publique dans l'intérêt de la communauté de la santé publique. Afin de préserver, de renouveler et de renforcer le système et la pratique de la santé publique, l'ACSP collabore avec un large éventail d'organismes de santé publique pour atteindre cet objectif.

Résultats désirés

D'ici 2020 :

- L'ACSP sera reconnue comme étant l'un des organismes qui mènent les efforts de renouvellement et de pérennisation des systèmes de santé publique
- Le système de santé publique pancanadien sera solide et performant, et l'ACSP pourra montrer qu'elle a joué un rôle à cet égard

* La RCSP est une entité indépendante; cet indicateur de rendement clé est déterminé par le comité éditorial.

Actions stratégiques

Au cours des cinq prochaines années, l'ACSP :

- Sera visiblement l'organisme qui représente la communauté de la santé publique
- Fera activement le suivi de ses activités de défense des politiques
- Renforcera ses relations avec les décideurs politiques et la bureaucratie

L'ACSP coordonne des partenaires pour trouver des solutions aux problèmes de santé publique

L'ACSP travaille avec divers partenaires et acteurs à soutenir l'élaboration et la diffusion d'initiatives de santé publique et d'options stratégiques fondées sur les données probantes. Ce travail est accompli à la faveur de liens bilatéraux (à deux) et multilatéraux (en réseau) avec des organismes partenaires de même opinion, traditionnels et non traditionnels.

Résultats désirés

D'ici 2020 :

- L'ACSP, ses partenaires et d'autres acteurs seront visibles à la tête d'initiatives de santé publique

Actions stratégiques

Au cours des cinq prochaines années, l'ACSP :

- Soutiendra la haute qualité de ses conférences
- Renforcera ses relations avec toutes les parties de la communauté de la santé publique, y compris les écoles et les programmes de santé publique et des populations
- Renforcera ses relations avec les organisations non gouvernementales ayant des intérêts communs en santé publique
- Favorisera la collaboration avec le Réseau canadien d'associations pour la santé publique (RCASP) pour défendre la santé publique

- Travaillera avec la Coalition canadienne pour la santé publique au 21^e siècle (CCSP21) à formuler et à promulguer des options stratégiques éclairées par les données probantes

L'ACSP inspire et motive les changements à l'appui de l'équité en santé

La quête d'une bonne santé et de l'équité en santé consiste à créer continuellement des possibilités, et à mettre en place les moyens socioéconomiques, écosystémiques, politiques et structurels permettant de les concrétiser. L'ACSP croit foncièrement à une action soutenue, menée en partenariat avec d'autres organismes, pour améliorer l'équité en santé.

Résultats désirés

D'ici 2020 :

- Les activités de projet et les options stratégiques fondées sur les données probantes de l'ACSP seront ancrées dans le principe de l'équité en santé
- L'ACSP sera reconnue comme un leader de la promotion de politiques et de programmes qui abordent l'équité en santé

Actions stratégiques

Au cours des cinq prochaines années, l'ACSP :

- Appliquera un outil d'évaluation de l'équité en santé adapté au processus de formulation d'options stratégiques
- Définira et soutiendra des activités qui abordent les obstacles structurels à l'équité en santé au Canada
- Appliquera les principes de l'équité en santé à son fonctionnement et à ses activités

L'ACSP est résiliente et durable sur le plan financier et organisationnel

L'Association comprend que la résilience et l'agilité organisationnelle sont des aspects fondamentaux de la conduite de ses activités et met en place des pratiques opérationnelles appropriées pour soutenir un modèle opérationnel florissant. La durabilité de l'Association dépasse les questions financières : l'ACSP doit s'assurer d'avoir les infrastructures nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Résultats désirés

D'ici 2020 :

- L'ACSP aura une base de financement diversifiée
- L'ACSP aura mis en place les infrastructures nécessaires à l'appui de ses activités

Actions stratégiques

Au cours des cinq prochaines années, l'ACSP :

- Améliorera sa stabilité et sa résilience financières en diversifiant sa base de financement
- S'assurera de doter en personnel les postes nécessaires à la poursuite de ses activités
- Maintiendra la participation du conseil d'administration et s'acquittera des responsabilités du conseil d'administration et des comités permanents



ASSOCIATION
CANADIENNE DE
SANTÉ PUBLIQUE

La voix de la santé publique

Porte-parole national indépendant et
défenseur fidèle de la santé publique,
l'Association canadienne de santé publique
parle au nom des individus et des populations
avec tous les ordres de gouvernement.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Association canadienne de santé publique

1525, avenue Carling, bureau 404, Ottawa (Ontario) K1Z 8R9

Tél. : 613-725-3769 | Téléc. : 613-725-9826 | info@cpha.ca

www.cpha.ca